

FICHE DE POSTE n°4

Intitulé du poste : **Maître-assistant associé des ENSA**

Groupe de disciplines : Sciences et Techniques pour l'Architecture

Disciplines : Outils Mathématiques et Informatique

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Maîtres assistants Associés des ENSA (MAEA)**

Temps: **temps plein**

Deux ans

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur**

Emploi(s) Type : RCH03A Enseignant – Praticien du Supérieur
ou RCH03B Enseignant – Théoricien du Supérieur

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Paris- la Villette

Adresse : **144, avenue de Flandre - 75019 Paris**

Missions et activités principales :

Groupe de disciplines : STA

Discipline : OMI

I / OBJET :

La mission principale est l'enseignement et la recherche dans le domaine des sciences informatiques et de la conception architecturale.

II / MISSIONS PREVUES POUR L'ENSEIGNANT

Enseignement à assurer par cycle de formation

L'enseignant(e) recruté(e) aura à assurer 320 heures d'enseignement par année universitaire

CHARGES PEDAGOGIQUES :

Enseignement en cycle Licence et en cycle Master ou dans d'autres cycles de formation.

En Licence : Enseignement de la géométrie et de l'informatique en représentation et modélisation de l'architecture. (147h)

En Master : Enseignements de l'informatique, de la modélisation et des évaluations techniques (calculs de structures, ambiances lumineuses etc.) dans des options de Technique de Représentation ou de Construction en master 1. (49h) + Participation aux enseignements de séminaire et à l'encadrement des mémoires dans le domaine la conception digitale mobilisant les approches d'évaluation techniques. (124h)

En Post-Master : Intervention dans le DPEA recherche et participation à l'encadrement des étudiants lors de leur immersion dans le laboratoire MAP-MAACC.

L'enseignant devra aussi assumer certaines des charges liées au poste d'enseignant et signifier un désir de s'impliquer dans la vie de l'école (encadrement des rapports d'étude de licence ou des mémoires HMONP, participation aux jurys, expertises, évaluations etc.)

CHARGES SCIENTIFIQUES :

L'enseignant travaillera à l'UMR CNRS/MCC 3495 MAP-MAACC (Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de Conception) et y développera ses recherches en lien avec les thématiques du laboratoire.

Compétences principales mises en œuvre :**Compétences techniques :****Titres ou diplômes requis :**

Architecte et/ou ingénieur.

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :**Titres ou diplômes souhaités :**

Doctorat souhaité et/ou des publications dans des revues scientifiques.

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

Expérience pédagogique dans l'enseignement de l'informatique.

Expérience de la recherche.

Compétences avérées dans le domaine des évaluations techniques (calcul de structures, ambiances).

Capacité à œuvrer au sein d'équipes pédagogiques.

Savoir-être (compétences comportementales) :**Environnement professionnel :**

L'ENSA de Paris La Villette est affiliée à l'HESAM Université et forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé ne soit pas seulement professionnel mais vraiment supérieur, en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et l'existence de structures de recherche et de formations post-2^e cycle Master (doctorat en architecture, DSA, DPEA). C'est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec 2292 inscrits en 2012 –2013.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

- 1/ il y est transdisciplinaire : tout en ayant pour centre l'apprentissage du projet architectural, urbain et de paysage, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et non subordonnés à lui afin de se situer au niveau universitaire le plus élevé ;
- 2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;
- 3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire ;
- 4/ il se veut divers et non inféodé à telle ou telle doctrine ;
- 5/ il cherche en permanence à se réorienter en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc ;
- 6/ il propose une progressivité dans le 1^{er} cycle Licence, une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2^e cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'Ecole une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;
- 7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1^{er} cycle Licence et 2^e cycle Master ;
- 8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Modélisation pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (UMR MAACC-MAP 3495) ;
- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP)(UMR – AUSSER 3329).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école

Liaisons fonctionnelles : Direction des études

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : Non renouvelable

Le candidat s'assurera qu'il répond aux conditions requises au regard du décret n°93-368 du 12 mars 1993

Composition du dossier de candidature

- Formulaire de candidature à télécharger sur le site de l'école, avec coordonnées téléphoniques et mail où le candidat peut être joint rapidement ;
- Note d'intention pédagogique (trois pages dactylographiées maximum), tenant compte du programme pédagogique de l'école ;
- Curriculum vitæ détaillé. Le candidat s'attachera à présenter plus particulièrement son expérience dans l'enseignement.
- Travaux, ouvrages, articles, réalisations et référence des publications, s'il y a lieu.
- Copie des diplômes ou titres – (décret n° 93-368 du 12 mars 1993)
(les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté) ;
- Copie de la carte d'identité ;
- **Pour les postes à temps partiel, attestation d'activité principale** (art 3 du décret du 12 mars 1993) hors enseignement (pour les professions libérales, certificat d'authentification au répertoire nationale des entreprises et de leurs établissements, par exemple.)

CALENDRIER

- date limite de réception des candidatures : **2 septembre 2015 - 17h**
- les candidats invités à l'entretien seront avertis par téléphone ou par mail (coordonnées demandées ci-dessus) au plus tard le **7 septembre 2015 au soir**
- audition des candidats par la commission de recrutement prévue le : **10 septembre 2015**

Qui contacter (informations) ?

Bruno MENGOLI

Directeur ☎ 01 44 65 23 26 / bmengoli@paris-lavillette.archi.fr

Laurence RICOU

Gestionnaire/SRH/ tel 01 44 65 23 08 / lrizou@paris-lavillette.archi.fr

Envois des candidatures :

A M. Le Directeur de l'ENSA de Paris la Villette

Adresse : 144 avenue de Flandre - 75019 Paris

Date de mise à jour de la fiche de poste : juin 2014